



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Début de l'Opération éco-logement d'ESB

L'Opération éco-logement fait partie du programme éco21 et s'adresse aux locataires biennois qui souhaitent améliorer leur efficacité énergétique. De cette manière, les locataires peuvent réduire leur empreinte écologique et escompter, qui plus est, une baisse de leurs coûts énergétiques.

Conseils gratuits pour améliorer l'efficacité énergétique

Dans le cadre de l'Opération éco-logement, ESB accompagne et soutient les locataires biennois dans l'amélioration de leur efficacité énergétique à domicile. Les conseils gratuits se concentrent sur les économies d'électricité et sont financés par le Fonds de promotion de l'efficacité énergétique d'ESB.

Conseils avec mesures immédiates ciblées

ESB va organiser à cet effet des stands d'information devant des bâtiments sélectionnés, en coopération avec les gérances immobilières.

Les résidentes et résidents pourront y prendre rendez-vous pour une séance de conseil de 15 à 20 minutes afin d'identifier les possibilités d'accroître l'efficacité énergétique dans leur logement. Pour que les mesures correspondantes puissent également être mises en œuvre directement et que leur efficacité puisse être contrôlée, les participants reçoivent un éco-kit gratuit.

Des économies durables

Les expériences réalisées à Genève avec le programme éco21, développé par le SIG dans cette ville, ont montré que, suite à une séance de conseil, les ménages ont utilisé jusqu'à 20 % d'eau en moins, leurs factures d'électricité ont baissé de jusqu'à 7 % et ils ont consommé nettement moins d'énergie de chauffage.

Projet pilote en collaboration avec la Caisse de pension de la ville de Bienne

Une première Opération sera réalisée sous forme de projet pilote en collaboration avec la caisse de pension de la ville de Bienne du 23 juin au 2 juillet dans l'immeuble La Champagne à la rue du Faucon 35 à Bienne. Dès août 2021, les Opérations éco-logement seront régulièrement organisées dans différents bâtiments de la ville de Bienne.

Les sociétés de gestion immobilière intéressées par une participation à l'Opération éco-logement peuvent contacter eco21@esb.ch.

Le programme est initialement limité à une période de 3 ans. Ces mesures doivent permettre d'économiser 200 000 kWh d'électricité et 150 tonnes de CO₂ par an dans la ville de Bienne.

Des informations détaillées sur le programme promotionnel sont disponibles en ligne à l'adresse www.esb.ch.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Martin Kamber
Directeur Marketing & vente
Tél. 032 321 13 60
martin.kamber@esb.ch

Publié le 24.06.2021